

Année universitaire 2025/2026

Droit Notarial - 1re année de Master

Notice: Undefined variable: infoContacts in /var/www/html/rof-parcours/.includes/functions.inc.php on line 102

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 1re année de **Master Droit Notarial** prépare aux études supérieures notariales tendant à l'obtention du DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat). Le Master Droit notarial débouche naturellement vers les fonctions de notaire (assistant, salarié, associé, voire créateur d'office) ; sont également envisageables les professions requérant une forte expertise patrimoniale (immobilier, banque, assurance, gestion de patrimoine, ...).

Les objectifs de la formation :

- Approfondir les compétences théoriques et pratiques permettant d'appréhender les principales problématiques notariales, classiques ou innovantes
- Sensibiliser au développement des aspects internationaux des dossiers
- Développer des compétences techniques en économie et gestion, permettant de prendre la mesure de l'exercice de l'activité future au sein de l'entreprise qu'est devenue l'étude notariale
- Satisfaire au cahier des charges du Master Droit notarial, tel qu'annexé à l'arrêté du 5 juillet 2023 relatif au DESN, permettant aux étudiants titulaires du Master d'accéder de plein droit aux études supérieures de notariat
- Proposer une initiation à la recherche et par la recherche, permettant de préparer les étudiantes et les étudiants aux exercices du mémoire et du rapport de stage, requis pour clôturer l'ensemble du cursus notarial en vue de l'obtention du DESN
- Développer des liens très forts avec le monde professionnel et les réseaux d'anciens, à travers un esprit de promotion à l'origine de nombreuses actions associatives

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Calendrier :

La 1re année de Master Droit Notarial s'ouvre début septembre et s'achève fin avril / début mai. L'année universitaire est découpée en 2 semestres de 12 semaines de cours. Après les cours et examens du semestre 2, début mai, un stage d'au moins 8 semaines consécutives doit être effectué.

Programme des cours :

Les cours sont dispensés sous forme d'enseignements combinant théorie et pratique, par des enseignants-chercheurs et des professionnels. Tous les cours sont obligatoires. Chaque cours forme une UE (unité d'enseignement), comprenant un volume horaire de 18h ou 36h, assorti de crédits ECTS (30 ECTS par semestre, soit 60 ECTS à l'année).

- Cours du semestre 1 : Droit des contrats d'affaires internes ; Régimes matrimoniaux ; Successions ; Comptabilité ; Droit fiscal du patrimoine ; Family and Business Property Law ; Droit des assurances.
- Cours du semestre 2 : Droit des sûretés ; Droit immobilier ; Droit commercial ; Droit pénal du patrimoine ; Trust Law ; Circulation et transversalité (études de cas) ; Initiation à la recherche (projet tutoré INAFON ou mémoire ou article) ; Atelier de compétence ; s'y ajoute le stage.

Modalités de contrôle des connaissances :

Chaque UE donne lieu à une ou plusieurs évaluations, écrites ou orales, à l'appréciation de son responsable. Les éventuelles épreuves de contrôle continu surviennent au cours du semestre ; les écrits ou oraux terminaux surviennent durant la semaine d'examens dédiée en fin de chaque semestre.

Deux sessions d'examen sont proposées (session 1 et session 2 de rattrapage).

ADMISSIONS

- Être titulaire d'une Licence en Droit (180 ETCS), ou d'une double licence en Droit / Gestion ou encore en Droit / Economie.
- Avoir des compétences en anglais afin de suivre des enseignements techniques juridiques dans cette langue.
- Les éventuels autres diplômes, ainsi que les compétences ou connaissances complémentaires, tout comme les

expériences professionnelles ou associatives, sont pris en compte.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 1
 - Obligatoire
 - [Régimes matrimoniaux](#)
 - [Successions](#)
 - [Droit commercial](#)
 - [Comptabilité](#)
 - [Droit fiscal du patrimoine](#)
 - [Family and business property law](#)
- Semestre 2
 - Obligatoire
 - [Droit des sûretés](#)
 - [Droit immobilier](#)
 - [Droit des personnes, mineurs et des majeurs protégés](#)
 - [Droit pénal du patrimoine](#)
 - [Trust Law](#)
 - [Circulation et transversalité](#)
 - [Initiation à la recherche INAFON](#)
 - [Atelier de compétence](#)
 - [Expérience professionnelle](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

Obligatoire

Régimes matrimoniaux

ECTS : 6

Enseignant responsable : ANNE KARM (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/karm-anne>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Pluralité des modes de conjugalité (mariage, Pacs, concubinage).
- Régime primaire.
- Régime légal de communauté d'acquêts.
- Panorama succinct des régimes conventionnels (à approfondir en Master 2).

NB : Les cours combinent exposés théoriques et exercices pratiques.

Compétences à acquérir :

- Être en mesure de suivre les enseignements approfondis de "Droit civil des personnes et de la famille" proposés en Master 2 de Droit notarial, dans la perspective de la préparation ultérieure du DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat).
- Être en mesure de liquider un régime de communauté légale.

Pré-requis recommandés

Avoir de solides bases en Droit civil (Droit des obligations ; Droit des biens ; Droit de la famille).

Coefficient : 2

Successions

ECTS : 6

Enseignant responsable : ANNE KARM (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/karm-anne>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Fondements et évolution du Droit des successions.
- Dévolution légale et volontaire de la succession.
- Transmission de la succession (option, saisine, gestion de la succession durant l'indivision).
- Liquidation de la succession (vérification de l'intégrité de la réserve héréditaire et réduction des libéralités excessives ; évaluation des droits effectifs du conjoint successible).
- Partage successoral (opérations préalables au partage, notamment rapport des libéralités, règles du partage).

Compétences à acquérir :

- Être en mesure de suivre les enseignements approfondis de "Droit civil des personnes et de la famille" proposés en Master 2 de Droit notarial, dans la perspective de la préparation ultérieure du DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat).
- Être en mesure de liquider une succession présentant une situation de concours entre un conjoint survivant (non gratifié) et divers autres successibles (gratifiés ou non).

Pré-requis recommandés

Avoir de solides bases en Droit civil (Droit des obligations ; Droit des biens ; Droit de la famille).

Coefficient : 2

Droit commercial

ECTS : 4

Enseignant responsable : PASCAL ETAIN (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/etain-pascal>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

L'enseignement porte sur le fonds de commerce et les fonds voisins au sein du patrimoine professionnel et à la cession de ce fonds soit isolément, soit au dans la cession globale du patrimoine professionnel. L'enseignement porte à la fois sur les formalités à accomplir et sur le contenu du contrat de cession de fonds de commerce en prenant en considération certains fonds particuliers comme le fonds dématérialisé ou la cession d'un débit de boissons. L'enseignement porte enfin sur les conséquences et garanties de la cession.

Compétences à acquérir :

Il s'agit d'acquérir les compétences en vue de la cession de fonds de commerce. Il faut accorder une attention particulière à la réforme du 14 février 2022 relative à l'entrepreneur individuel qui modifie sensiblement la place du fonds de commerce au sein du patrimoine professionnel. Les étudiants en prenant en considération ces éléments devront acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'une cession de fonds de commerce.

Coefficient : 1

Comptabilité

ECTS : 3

Enseignant responsable : THIERRY MAZOUZ

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Droit fiscal du patrimoine

ECTS : 4

Enseignant responsable : GILLES MOREU

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

La fiscalité liée à l'acquisition du patrimoine

L'impôt sur le revenu

L'imposition des revenus tirés de la détention de droits ou biens immobiliers (Revenus Fonciers - BIC)

L'imposition des revenus tirés de la détention de droits sociaux et de valeurs mobilières (RCM - PVM - Exit Tax)

La fiscalité liée à la détention du patrimoine

L'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

L'exit tax

La fiscalité liée à la transmission du patrimoine

Plus-values immobilières et mobilières, taxes sur les ventes de métaux précieux, bijoux et objets d'art

Droits de mutation à titre gratuit (DMTG)

Compétences à acquérir :

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'appréhender les incidences fiscales liées à l'acquisition, la détention et la transmission d'un patrimoine, afin d'avoir un aperçu des options fiscales offertes au gré des différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés dans leur vie professionnelle.

Ce cours est organisé en six séances de trois heures durant lesquelles est abordé à chaque séance un thème essentiel à la matière, en privilégiant une approche transversale abordant tant la fiscalité directe qu'indirecte, tout en rappelant les conséquences juridiques pouvant découler de certaines options.

Il nécessite ainsi des bases solides en droit civil (droit des biens, droit des personnes, successions, régimes matrimoniaux) et, idéalement, une première connaissance du système fiscal français.

Une attention particulière est apportée à la nécessité d'anticiper les incidences fiscales pouvant découler d'objectifs précis (transmission d'un capital, financement d'un projet...) ou de situations complexes (conflit intergénérationnel, mobilité internationale) et non de rechercher une optimisation fiscale systématique qui pourrait s'avérer ne pas être en adéquation avec un projet de vie.

Ainsi, tout au long des thèmes abordés, l'accent est mis sur la nécessité de sécuriser la situation fiscale des personnes, afin de préserver leur patrimoine tout au long de leur vie en vue de le transmettre à leurs proches ou, le cas échéant, à toute autre personne physique ou morale (association, fondation...).

Le succès récent de thèses d'économistes selon lesquels les pays occidentaux n'imposeraient pas suffisamment le capital et les revenus en découlant afin de permettre une redistribution équitable de la richesse, contribue à renforcer l'attrait de cette discipline, qui évolue au gré des politiques fiscales mises en place.

Pré-requis recommandés

Droit des personnes

Droit des biens

Droit des successions

Droit des régimes matrimoniaux

Finances Publiques

Introduction au droit fiscal

Mode de contrôle des connaissances :

L'examen de fin de semestre consiste en une épreuve écrite d'une durée de deux heures.

Il s'agit de plusieurs cas pratiques, généralement au nombre de trois. Le barème est indiqué sur le sujet remis aux étudiants.

La notation tient compte en priorité de la bonne compréhension par l'étudiant du sujet et de sa capacité à tenir compte des informations pertinentes, ainsi que de sa capacité à faire application des principes exposés en cours afin de proposer une réponse argumentée et tranchée à la problématique exposée.

Le correcteur n'est pas insensible à une présentation claire et soignée, ainsi qu'à un usage correct de la langue française.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Mémento Pratique Francis Lefebvre "Fiscal"

Mémento Pratique Francis Lefebvre "Patrimoine"

Revue Droit & Patrimoine

La Revue Fiscale du Patrimoine (LexisNexis)

Revue de Jurisprudence Fiscale (RJF) (Lefebvre Dalloz)

Revue de Droit Fiscal (LexisNexis)

Family and business property law

ECTS : 4

Enseignant responsable : ALIX TROENES

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

SEMESTRE 2

Obligatoire

Droit des sûretés

ECTS : 6

Enseignant responsable : ANNE KARM (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/karm-anne>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Sûretés personnelles, spécialement le cautionnement personnel.
- Sûreté réelle pour autrui.
- Droit de rétention.
- Sûretés réelles, spécialement le gage, l'hypothèque (conventionnelle et légale), la fiducie.

Compétences à acquérir :

- Maîtriser les principales garanties du crédit.
- Comprendre les interactions entre droit du crédit, droit des biens, droit des obligations et droit des procédures collectives.

Pré-requis recommandés

Avoir de solides bases en Droit civil (Droit des obligations ; Droit des biens).

Coefficient : 2

Droit immobilier

ECTS : 6

Enseignant responsable : LOUIS PERREAU-SAUSSINE (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/perreau-saussine-louis>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Droit des personnes, mineurs et des majeurs protégés

ECTS : 4

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Droit pénal du patrimoine

ECTS : 4

Enseignant responsable : RENAUD SALOMON (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/salomon-renaud>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Trust Law

ECTS : 4

Enseignant responsable : Line-Alexa GLOTIN

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Circulation et transversalité

ECTS : 3

Enseignant responsable : JEAN DIDIER AZINCOURT

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Initiation à la recherche INAFON

ECTS : 1

Enseignant responsable : GEORGES DECOCQ (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/decocq-georges>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

La méthodologie de la recherche

Compétences à acquérir :

Savoir initier et mener une recherche juridique

Pré-requis obligatoires

Aucun

Pré-requis recommandés

Aucun

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Coefficient : 1

Atelier de compétence

ECTS : 1

Enseignant responsable : ANNE KARM (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/karm-anne>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Droit des données personnelles - Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Notariat et numérique.

Compétences à acquérir :

- Identifier les problématiques posées par l'IA quant à la réglementation des données personnelles.
- Cerner les adaptations plus spécifiques imposées par le numérique dans l'exercice des professions réglementées, notamment la profession de notaire.

Coefficient : 1

Expérience professionnelle

ECTS : 1

Enseignant responsable : ANNE KARM (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/karm-anne>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Stage d'au moins 2 mois, au sein d'une étude notariale ou auprès d'un professionnel du patrimoine, le tuteur professionnel de stage ayant mission d'accompagner l'étudiant stagiaire au sein de la structure d'accueil.

Compétences à acquérir :

- Comprendre l'environnement, l'organisation et les missions d'un professionnel du patrimoine, généralement un notaire ou encore un expert d'une activité connexe, tel qu'un généalogiste ou un *family officer*.
- Se préparer à la perspective de l'alternance, proposée en Master 2 de Droit notarial dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, puis généralisée en DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat) dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Document susceptible de mise à jour - 10/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16